



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

BILAN DE L'OPÉRATION NATIONALE D'ABANDON SIMPLIFIÉ D'ARMES À L'ÉTAT DANS LE DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Arras, le 2 décembre 2022

L'opération nationale d'abandon simplifié d'armes à l'Etat, réalisée depuis le 25 novembre 2022 sur tout le territoire métropolitain et dans certains territoires d'Outre-mer, s'est terminée ce jour.

Dans le département du Pas-de-Calais, **5** sites de collecte ont ainsi été mis en place afin de permettre aux personnes de se dessaisir ou d'enregistrer des armes non déclarées.

Comme annoncé par le ministre de l'Intérieur et des Outre-Mer, le département du Pas-de-Calais figure dans les 5 départements au sein desquels l'opération a connu la plus grande réussite.

Le bilan pour le département est le suivant :

- **3 497** armes et **53 048** munitions ont été abandonnées à l'Etat.
- **7** déplacements ont été réalisés à domicile par les services de police et de gendarmerie. **70** déplacements ont par ailleurs été programmés dans les prochains jours au domicile des personnes n'étant pas en capacité de se déplacer.
- **1 256** armes jusqu'ici non déclarées ont été enregistrées dans le système d'information des armes (SIA).

Jacques Billant, préfet du Pas-de-Calais, remercie vivement les forces de l'ordre ainsi que l'ensemble des agents de la préfecture et des sous-préfectures qui ont permis la réussite de cette opération.

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)